



2
2, rue Fortuné Hoarau
97414 ENTE-DEUX

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

N°03/PM/2019

Le Maire de la Commune de l’Entre–Deux certifie que l’arrêté municipal prescrivant l’ouverture d’une enquête publique préalable pour une procédure de modification du P.L.U a été affiché sur le panneau d’affichage de la Place de la Liberté ce jour.

En foi de quoi la présente est établie pour servir et valoir ce que de droit.

Entre–Deux, le 15 janvier 2019

Le Maire,

ERAPA

Le 1er Adjoint



ERAPA Marc